

Agadir : la mise à niveau du parc hôtelier érigée en priorité

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-07-2010 00:40:00

Pour favoriser la relance du tourisme à Agadir, la rénovation du parc hôtelier doit être érigée en priorité au même titre que l'investissement ou la promotion, tel est le leitmotiv d'une réunion consacrée lundi à la présentation du programme "Rénov hôtel 2010" destiné à accompagner les projets de mise à niveau des unités hôtelières de la ville.

Le Fonds géré par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) est doté de 500 millions de Dhs (contre 200 millions de Dhs pour sa première version initiée en 2003). Les clients potentiels de ce mécanisme sont nombreux, tellement l'état de plusieurs hôtes ne répond plus à l'image que cherche à projeter la première station balnéaire nationale et encore moins aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante et avertie.

Sur les 26.000 lits que compte aujourd'hui la ville, un chiffre déjà bien en deçà des destinations concurrentes, environ la moitié a besoin de rénovation. Le constat est sans appel et il y a urgence, selon les différents intervenants, d'agir pour ne pas compromettre la réputation de la destination en tirant vers le bas les nombreux établissements hôteliers de niveau mondial que compte la ville.

La crise, une opportunité pour se mettre à niveau

De l'avis des experts, le ralentissement de l'activité touristique au niveau mondial offre l'opportunité de faciliter les travaux de rénovation et de mise à niveau pour pouvoir satisfaire une clientèle plus exigeante sur la qualité des prestations offertes et sur le rapport qualité/prix.

"L'enjeu est d'une extrême importance car c'est toute la station qui risque de pâtir si la moitié de la capacité hôtelière disponible n'est pas mise à niveau", souligne le wali de la région Souss-Massa-Draa, Mohamed Boussaid qui a réuni pour l'occasion, professionnels du tourisme, responsables du ministère de tutelle, et responsables des établissements bancaires.

La rénovation du parc existant doit aller de paire, rappelle l'ex-ministre du tourisme, avec l'accélération des investissements afin d'augmenter la capacité hôtelière qui constitue l'un des entraves majeure à la croissance espérée de l'activité touristique.

La Secrétaire générale du ministère du tourisme et de l'artisanat, Hind Chkili, a commencé par souligner les nouveaux atouts dont dispose aujourd'hui Agadir pour booster son activité touristique, citant notamment la nouvelle corniche et la Marina qui contribuent au développement de l'offre de loisirs et d'animation, et l'ouverture de l'autoroute Agadir-Marrakech qui permettra de créer de nouvelles synergies avec d'autres destinations touristiques proches et doper le tourisme national. Mettant en exergue l'importance de la modernisation et de la mise à niveau du parc hôtelier dans une conjoncture internationale difficile propice à des actions préparatoires de la sortie de crise, elle a précisé que "Rénov Hôtel" 2010 a été revue et adaptée aux besoins des professionnels de manière à dépasser les contraintes relevées dans la première expérience de 2003.

Repositionner le produit Agadir.

Le fonds "Renov Hôtel" se caractérise, selon la responsable du ministère du tourisme, par le passage d'une logique de rénovation pure à une logique de repositionnement du produit, de création de valeur ajoutée et de prise en compte de la variable environnementale.

Dans leurs exposés, le président de la Fédération nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH), Ali Ghanam, et un représentant de la CCG ont mis en avant les avantages offerts aux hôteliers en terme d'accès plus facile au financement et l'intégration de la dimension stratégique au-delà de la simple rénovation.

Les actions financières par le fonds ont été également élargies

Développement et aménagement d'activités d'animation, adoption d'une démarche d'efficacité énergétique et utilisation des énergies renouvelables, introduction et utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, adoption d'une démarche qualité et amélioration de l'hygiène et de la sécurité, autant d'actions qui sont aujourd'hui éligibles pour le financement.

Les deux intervenants ont, par ailleurs, relevé l'attractivité de ce nouveau mécanisme, notamment à travers la réduction de la part en fonds propres avec une distinction entre les petites structures hôtelières (1 à 3 et résidences hôtelières) et les grandes structures (5, 4 et hôtels clubs) dans la fixation de ladite part.

Au titre des avantages figurent également l'augmentation de la part du RENOVOTEL pour atteindre 45 pc en ce qui concerne les petites catégories, le rehaussement des quantum d'investissement par chambres, toutes catégories confondues, la simplification des procédures de déblocage des fonds, et la mise en place d'un service de proximité assuré par les délégations du tourisme consistant en l'assistance et le conseil des promoteurs.

Le président du Conseil régional du tourisme, Abderrahim Oummani, s'est fait, pour sa part, l'écho des préoccupations d'un nombre d'hôteliers qui, pour des raisons de difficultés de bilan, de contentieux avec le fisc ou avec les caisses sociales, sont aujourd'hui incapables d'accéder au source de financement dont ils ont pourtant grandement besoin pour pérenniser leur entreprise.

Il a souligné l'importance de sensibiliser et d'accompagner les professionnels afin de profiter de ce mécanisme de soutien surtout dans cette conjoncture économique difficile.

Il faut dire que l'appréhension des hôteliers de la ville était plus que palpable car sur les 86 unités invités à la réunion, seul 17 ont répondu présents.

Aussi, la décision a été d'ailleurs prise de mettre en place une commission qui ira à leur rencontre. Parmi ses membres figurent des représentants du ministère du tourisme, des associations professionnelles, des établissements bancaires ainsi que des hôteliers ayant déjà bénéficié avec succès de la première expérience Renovotel.

Pour relever les enjeux de la consolidation de la capacité hôtelière, de la compétitivité et de la qualité, un effort de sensibilisation et d'information ne peut qu'être que salutaire, de l'avis des professionnels, pour garantir l'adhésion nécessaire de tous aux stratégies de relance du tourisme.

MAP